

Déclaration de la FNEC FP-FO

« M. le Président,

M. le DGESCO,

Mmes et Messieurs membres du CSE,

La FNEC FP-FO tient avec sa confédération, à réaffirmer *« son soutien et sa solidarité à l'égard de la population, des travailleurs et de leurs syndicats en Ukraine, qui sont les premières et principales victimes, comme cela est toujours le cas dans tous les conflits, comme elle affirme son soutien avec la population et les militants en Russie qui rejettent la guerre, appellent à la paix et subissent la répression. »*

Avec la cgt-FO, la FNEC FP-FO réaffirme son indépendance *« A la veille d'échéances électorales politiques importantes en France, (...) fidèle à ses principes fondateurs, fidèle à la Charte d'Amiens, dans le respect des opinions politiques, philosophiques et religieuses de tous ses adhérents, ne donnera aucune consigne de vote. »*

Avec la cgt-FO, la CEF affirme que la FNEC FP-FO *« ne s'engagera dans aucune politique d'accompagnement, de co-législation, ou même d'union nationale sous aucun prétexte, pas même la guerre. Fidèle à sa pratique réformiste, elle privilégiera la négociation mais elle s'engagera dans l'action et la mobilisation si cela lui est imposé. »*

Avec la cgt-FO, elle combattra toute tentative de remettre en cause les 42 régimes de retraites existant et le code des pensions civiles et militaires.

La FNEC FP-FO s'étonne de la tenue de ce Conseil Supérieur de l'Education, à la veille des élections présidentielles. Nous ne pouvons contester que des mesures d'urgence doivent être prises. Mais l'ordre du jour de ce Conseil supérieur de l'Education n'en prend pas le chemin.

Pas plus que les annonces du Président candidat qui entend dynamiser les statuts et l'Ecole publique, sur le modèle de l'expérimentation marseillaise : recrutement local sur projet éducatif, rémunération au mérite, territorialisation de l'offre de formation professionnelle public en fonction des débouchés du marché local...

L'urgence est bien de revenir sur les mesures qui démantèlent le cadre national de l'école, à commencer par le recours aux cabinets privés et associations type Mc Kinsey et autres. La FNEC FP-FO demande l'abandon de l'expérimentation de Marseille.

Elle exige l'abandon des PIAL, instruments de territorialisation, de mutualisation, de gestion de la pénurie, aux dépens des personnels et des élèves.

Elle demande l'abandon de la réforme du lycée et du baccalauréat, l'abrogation de *Parcoursup* qui aggravent les inégalités entre les établissements et les lycéens et dégradent considérablement les conditions de travail des personnels. Si nous partageons les questionnements de nos collègues sur l'enseignement de mathématiques au lycée, cet énième ajustement de la réforme, au fil de l'eau est une nouvelle illustration que cette réforme n'est pas bonne et qu'il faut tout revoir.

Elle demande l'arrêt des mesures qui instaurent le chaos pour mieux livrer l'éducation au marché.

Dans les Côtes-d'Armor, l'IA-DASEN va jusqu'à créer un pôle de « e-remplaçants » pour la continuité pédagogique afin de pallier le manque de personnels à l'image du recteur de l'Académie de Nancy-Metz qui crée des brigades numériques de remplacement dans le second degré pour la rentrée 2022. Dans 16 départements, la gestion est désormais basculée vers une start-up privée qui via son application Andjaro devient le sous-traitant des DSDEN en rentabilisant au maximum tous les remplaçants et les frais auxquels ils peuvent prétendre.

L'urgence est de rétablir les postes supprimés et de créer de recruter des personnels fonctionnaires à la hauteur des besoins.

L'urgence est bien d'augmenter sans délai de 22% la valeur du point d'indice, à la hauteur de la perte du pouvoir d'achat perdu depuis 2000. L'annonce d'une revalorisation après les élections sonne comme une énième provocation alors que l'inflation galopante aboutira, en mai 2022, à une troisième augmentation du SMIC en 6 mois. Le refus du gouvernement d'augmenter dès maintenant la valeur du point d'indice aboutit à un nouveau rabetage des carrières et à une paupérisation aggravée des personnels.

La FNEC FP-FO immédiatement un statut pour les AESH avec une reconnaissance des 24h d'accompagnement comme un temps complet, payé sans 100%.

La FNEC FP-FO dénonce faiblesse de la revalorisation de 10% des frais de déplacement. Entre mars 2020 et mars 2022, le gazole est passé de 1,24€ à 2,14€ soit une augmentation de 72% ; le sans plomb 95 est passé de 1,29€ à 2,02€ soit une augmentation de 56% !

La FNEC FP-FO exige une revalorisation des frais de déplacement à hauteur de l'augmentation des prix du carburant.

Avec sa confédération, la FNEC FP-FO exige « *dans le même temps, la mise en place de mécanismes de blocage des prix des biens des dépenses contraintes (carburants, énergie, alimentation...).* »

Enfin, une question concernant le réseau AEFÉ, il est prévu la réécriture du décret 2002-22 sur le recrutement des personnels en poste à l'étranger. Le texte doit passer au CSE car il modifierait le code de l'éducation. Où en est-on ? »

Réponse de M. Geffray pour la DGESCO :

Mathématiques : aucune décision n'a été prise à ce jour. Seul un rapport a été publié avec des recommandations 2022 et 2023

Administrativement, nous nous sommes organisés pour que si la nouvelle mandature souhaite ajouter 1h30 de mathématiques pour les élèves ne prenant pas la spécialité, nous puissions répondre à cette nouvelle commande. Le Conseil Supérieur des Programmes a été saisi et une étude est en cours sur les ressources humaines et les moyens.

Epreuves spécialité de mai : en réponse au SNES-FSU : si deux correcteurs corrigent le même paquet (pour l'épreuve d'Humanités Littérature Philosophie par exemple), l'indemnité de correction revient à chaque correcteur (elle n'est pas divisée en deux). Une circulaire en ce sens va être envoyée aux DEC.

Professeurs détachés AEFÉ : Le texte est encore en discussion avec le budget et le Ministère des Affaires Etrangères. Une seconde campagne de recrutement est prévue en mai

Ukraine : Plus de 8000 élèves ukrainiens sont aujourd'hui scolarisés. Un suivi régulier sur les moyens à mettre en œuvre est effectué.

Réforme des BTS

Intervention de la FNEC FP-FO :

Vous envisagez une réforme de grande ampleur du BTS. De manière globale, au nom de la FNEC FP-FO nous souhaitons rappeler notre attachement aux 88 brevets de technicien supérieur qui sont reconnus pour chacun d'eux comme un diplôme qualifiant et professionnalisant, diplôme national reconnu, attractif et apprécié par le monde professionnel. Avec bac + 2, les étudiants diplômés trouvent rapidement leur place dans le marché du travail. Le BTS joue également un rôle social important en accueillant dans les lycées des élèves dont les familles n'ont pas forcément les moyens de financer des études supérieures.

Nous rappelons aussi notre opposition en découpage des diplômes en blocs de compétences et attestations de compétences. Raison pour laquelle nous ne pouvons que nous opposer à l'ensemble de ces textes.

L'introduction de la prise en charge de la formation par les GIP, groupe d'intérêt public s'inscrit dans la dynamique de privatisation de l'enseignement technologique supérieur.

Nous prenons acte du report de la certification de langues en 2023. Nous en demandons la suppression définitive. Pourquoi créer une certification de langues sinon pour externaliser et privatiser la certification en langues dans la droite ligne des certifications Cambridge, Cervantes et autres ?

L'accès à l'examen si le candidat a accompli un an d'activités professionnelles effectives dans un emploi de niveau au moins égal à celui de technicien et dans un domaine professionnel en rapport avec la finalité du diplôme postulé contre trois ans auparavant ne nous convient pas. Un an de pratique professionnelle n'est pas suffisant pour se présenter à l'examen, quand les autres candidats ont eu deux ans de préparation.

Concernant l'organisation des stages et les épreuves de rattrapage, notre demande tient en deux mots : anticipation et communication. Après deux ans de crise sanitaire, nous souhaitons que des consignes claires soient données suffisamment tôt en amont

En matière d'organisation, les sessions de rattrapage ne doivent pas faire obstacle aux autres épreuves. En français, entre l'EAF, les copies, les jurys et les épreuves de rattrapage les mois de juin et juillet peuvent devenir un cauchemar. Pour les personnels de direction et pour les DEC, il est indispensable d'avoir une vision globale.

C'est pourquoi la FNEC FP-FO demande que soit publiée le plus tôt possible une circulaire et des consignes d'organisation précisant le calendrier des jurys et des sessions de rattrapage, les modalités de ce rattrapage et que les sujets soient pilotés nationalement pour que cela ne retombe pas une fois de plus sur les DEC et les établissements.

Concernant les stages de fin de première année, de la même manière il est indispensable de clarifier le nombre minimum de semaines de stage et les modalités de stage. Chaque BTS a sa spécificité. Nous demandons que chaque président de jury sache ce qui l'attend.

Réponse DGSIP :

Rattrapage : une note de service sortira en même temps que textes réglementaires. Le format des épreuves sera allégé : il est impossible de le faire dans les mêmes modalités que l'épreuve initiale vu le calendrier de fin d'année.

Certification langue anglaise : c'est un report, pas une suppression.

Projet de décret modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives au brevet de technicien supérieur et le décret 2020-398 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats à l'examen du brevet de technicien supérieur et modifiant le code de l'éducation

Pour : 30 (UNSA, CFDT)

Contre : 2 (FO)

Abstention : 28 (FSU, CGT, Sud)

Projet d'arrêté portant définition des épreuves de contrôle du brevet de technicien supérieur

Pour : 29 (UNSA, CFDT)

Contre : 2 (FO)

Abstention : 29 (FSU, CGT, Sud)

Projet d'arrêté portant répartition des épreuves obligatoires générales et professionnelles pour chaque spécificité du brevet de technicien supérieur pour la session d'examen 2022

Pour : 26 (UNSA, CFDT)

Contre : 2 (FO)

Abstention : 32 (FSU, CGT, Sud)